

Quelles stratégies patrimoniales pour le chef d'entreprise en 2026 ?

Formation Vendredi 27 mars 2026
Pôle FISCALITE



Formateurs

**Me Victor DODEMAND – Avocat associé au sein du cabinet FIDAL AVOCATS, directeur du département Droit du Patrimoine
Avocat au barreau de Nice.**

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront les grandes stratégies patrimoniales pour le chef d'entreprises et les enjeux fiscaux attachés au regard de la jurisprudence récente et des dernières évolutions législatives (LF pour 2026)

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des
Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques

Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation



Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPF sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste fiscaliste - patrimonialiste

Prérequis

Compétence en droit fiscal et droit patrimonial
La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Vendredi 27 mars 2026
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Introduction – 15 min

1ère partie : La nouvelle taxe sur les holdings patrimoniales (3h)

- A. Définition, champ d'application et entrée en vigueur
 - Contexte et débats parlementaires
 - Champ d'application
 - Exclusions du champ d'application
 - Entrée en vigueur
- B. Modalités d'imposition
 - Assiette et calcul de l'impôt
 - Redevable de l'impôt
 - Paiement et recouvrement de l'impôt

2ème partie : Le dispositif Dutreil remanié – les prémices d'évolutions futures ? (1h30)

- A. Les nouvelles mesures liées au dispositif Dutreil introduites par la Loi de finances pour 2026
- B. L'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures et la gestion de la période transitoire
- C. Propos prospectifs – les futures évolutions et la proposition de loi n° 2306 du 23/12/25

3ème partie : La cession temporaire d'usufruit : un regain d'intérêt ? (1h30)

- A. Définition de la cession temporaire d'usufruit (CTU) – atouts et opportunité d'y recourir
- B. Les précautions juridiques et enjeux fiscaux
- C. Les précautions fiscales

4ème partie : Mobilité internationale et transmissions à titre gratuit (1h00)

- A. L'appréhension fiscale dans l'espace des donations consenties dans un contexte international
- B. L'appréhension fiscale dans le temps

Propos conclusifs et projectifs – les évolutions futures de la fiscalité patrimoniale – 15 min